

# EXT. GBO - eAttest

vendredi 23 mars 2018  
09:54

Objet	<b>eAttest- une information du syndicat des médecins généralistes</b>
De	<a href="#">Groupement Belge des Omnipraticiens</a>
À	Serge Perreau - coordinateur IGB - FMM
Envoyé	mercredi 21 mars 2018 16:40

eAttest 2018 Cet email ne s'affiche pas correctement?  
Afficher l'original dans votre navigateur.



Groupement Belge des Omnipraticiens



## eAttest

Chères consœurs, Chers confrères,

Suite à une interpellation faite à la dernière Commission nationale médico-mutualiste de ce 19 mars dernier par le Cartel (ASGB-GBO-MoDeS), nous vous conseillons d'**arrêter** ou de **reporter reporter l'application d'eAttest** pour le moment, jusqu'à ce qu'il y ait plus de clarté sur tous les aspects fiscaux qu'implique l'utilisation de cet outil. Beaucoup de questions nous parviennent comme : il n'y a plus de double de l'attestation, elles seront toutes rassemblées dans notre logiciel mais cette synthèse sera-t-elle acceptée par les autorités fiscales, etc.

Etant donné que nous n'avons trouvé aucune information ni sur le site de l'INAMI, ni sur Mycarenet, Mycarenet, nous avons demandé le 2/03/2018, à M. Jo De Cock, Administrateur général de l'INAMI, de nous donner officiellement la garantie que les autorités fiscales seront d'accord avec avec ce qui pourra être retiré comme données d' eAttest de nos logiciels. A notre demande, ce point était à l'ordre du jour de la medicomut du 19/3/2018. Nous avons reçu des explications de la de la part du service juridique de l'INAMI et nous avons été informés que des consultations sont sont en cours avec le SPF Finances, **mais une garantie claire que les autorités fiscales accepteront la déclaration sommaire à partir de notre logiciel comme preuve officielle, nous ne l'avons pas reçue.**

Afin d'éviter d'être accablé par un inspecteur des impôts ou, par la suite, d'être surchargé par de de l'administration supplémentaire, **le GBO/Cartel vous conseille de suspendre temporairement l'utilisation de l'eAttest.**

Ce point figure à nouveau à l'ordre du jour de la prochaine medicomut du 23 avril 2018. Entre-temps, il nous a été promis que le SPF Finances et les fournisseurs de logiciels seront consultés, consultés, pour vérifier que ce que chaque logiciel pourra produire répondra aux exigences des des autorités fiscales.

Tout cela est, bien sûr, déconcertant. Dès le début du projet eAttest, le GBO/Cartel a insisté pour pour que le volet fiscal soit examiné de près et que le SPF Finances soit impliqué. Le président du groupe de travail Mycarenet nous a toujours assuré que ce serait fait.

Nous avons donc supposé que chaque logiciel qui a passé le test (minilab) eAttest pouvait fournir les informations requises et que les autorités fiscales l'avaient validé.

On peut s'attendre à ce que tout cela soit finalement réglé lorsque la ministre et les mutualités auront décidé de communiquer largement dans tous les médias que désormais la délivrance d'attestation de soins peut se faire via eAttest.

Nous vous tiendrons bien entendu au courant de la suite et en particulier si nous recevons avant le recevons avant le 23 avril 2018 une réponse claire et officielle à nos inquiétudes.

Pour plus d'informations, veuillez cliquer [ici](#)

Confraternellement,  
Le bureau du GBO

[Retrouvez-nous sur Facebook](#) [Faire suivre à un ami](#)

*"Les meilleurs soins, accessibles à tous, au meilleur endroit, par le prestataire le plus adéquat, au moment le plus opportun et au juste prix."*

*Depuis 1965, le GBO défend avec fermeté cette vision de la médecine et défend le rôle indispensable du médecin généraliste dans l'organisation des soins de santé de notre pays. Le GBO n'aura de cesse de réclamer la revalorisation qui sont essentiellement des actes intellectuels.*

*Le Groupement Belge des Omnipraticiens (GBO) est associé au Monde des Spécialistes (MoDeS) et ) l'Algemeen Syndicaat van Geneeskundigen (ASGB) au sein du Cartel.*

GBO - 21/03/2018, tous droits réservés.

Ce mailing vous est envoyé de la part du Groupement Belge des Omnipraticiens, qui défend les intérêt des médecins généralistes et et de la médecine générale. N'hésitez pas à consulter notre site [www.le-gbo.be](http://www.le-gbo.be)

**Notre adresse :**

Groupement Belge des Omnipraticiens

Rue Solleveld 68

Woluwe-Saint-Lambert 1200

Belgium

[Add us to your address book](#)

[se désinscrire de cette liste](#) [mettre à jour vos réglages d'abonnement](#)